

Le poids économique du sport en 2012

En 2012, la Dépense sportive nationale s'est élevée à 36,5 milliards d'euros. Sa progression en valeur par rapport à l'année précédente a donc nettement ralenti : +1,4 % en 2012 contre + 4,8 % en 2011.

Après le creux de 2009 et le rebond des deux années suivantes, les achats des ménages en biens et services sportifs ont globalement régressé en 2012 (-0,8 % en valeur par rapport à 2011 et - 1,4% en volume). De ce fait, la part des ménages dans le financement de la Dépense sportive nationale a fléchi depuis 2010 (44,8 % en 2012 contre 46,5 % en 2010). A l'inverse, le poids des financeurs publics (Etat et collectivités territoriales) s'est nettement accru (46,2% de la Dépense sportive nationale en 2012 contre 43,9 % en 2010). L'Etat a maintenu son effort financier en faveur des activités physiques et sportives (+3 % l'an en valeur en 2011 et 2012) mais c'est surtout la vigueur de la reprise des dépenses d'équipement sportif du secteur communal qui explique la résilience de la Dépense sportive nationale dans un contexte économique général difficile.

En 2012, près de 230 000 emplois (postes à temps partiel inclus) ont été enregistrés dans les secteurs d'activités caractéristiques du sport (clubs de sport ou de culture

physique, gestion d'installations sportives publiques ou privées, animation et enseignement des disciplines sportives,...). Sur ce total, 102 000 emplois relevaient de la sphère publique (dont 44 700 pour l'Etat, y compris les enseignants d'éducation physique dans les écoles, et environ 57 800 pour les collectivités territoriales au titre d'animateurs sportifs, ou de personnels affectés à la gestion ou l'entretien d'équipements sportifs) et près de 128 000 autres au sein d'unités légales marchandes ou d'associations de droit privé.

Le déficit structurel des échanges extérieurs en biens à usage sportif s'est encore creusé en 2012, les exportations s'étant contractées beaucoup plus fortement que les importations (en retrait de -10,5 % et 4,8 %, respectivement, par rapport à 2011).

En 2012, les agents publics et privés ont consacré 1,74 % du PIB au financement des activités physiques et sportives.

La mesure du « poids économique du secteur sportif » diffère fortement d'un pays à l'autre. En France, le poids économique du sport est appréhendé par la part de la « Dépense sportive nationale » dans le PIB. La « Dépense sportive nationale » est un agrégat représentatif de l'effort financier total de la collectivité nationale (ménages, entreprises, institutions privées sans but lucratif, administrations publiques) en faveur de la pratique du sport (amateur ou professionnel) et de son développement.

Jeunesse, Sports, et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 15 - 01

février 2015

Rédacteur :

Jacques HO-TA-KHANH,
Mission des Etudes, de l'Observation
et des Statistiques
Ministère de la Ville, de la Jeunesse et
des Sports

Tableau I

La dépense sportive nationale et ses composantes par source de financement.

	Montants en Mds € courants								Taux annuels d'évolution, en %				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010	2012/2011
Ménages	14,5	15,0	15,5	15,7	15,3	16,0	16,5	16,3	1,5 %	-2,4%	4,2%	3,1%	-0,8%
Administration publiques	13,0	13,7	14,4	14,9	15,1	15,1	16,2	16,8	3,2%	1,6%	-0,1%	7,6%	3,8%
Entreprises	3,1	3,2	3,2	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
DEPENSE SPORTIVE NATIONALE	30,7	31,9	33,1	33,8	33,7	34,3	36,0	36,5	2,4%	-0,4%	1,9%	4,8%	1,4%
Produit intérieur brut à prix courants	1772,0	1853,3	1945,7	1995,8	1939,0	1998,5	2059,3	2091,1	2,6%	-2,8%	3,1%	3,0%	1,5%
Poids de la dépense sportive nationale par rapport au PIB (en %)	1,73%	1,72%	1,70%	1,70%	1,74%	1,72%	1,75%	1,74%					

Source : Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques (MEOS) à partir de données fournies principalement par l'INSEE (Comptes nationaux), le Ministère de l'Intérieur (DGCL) et le Ministère de l'Education Nationale.

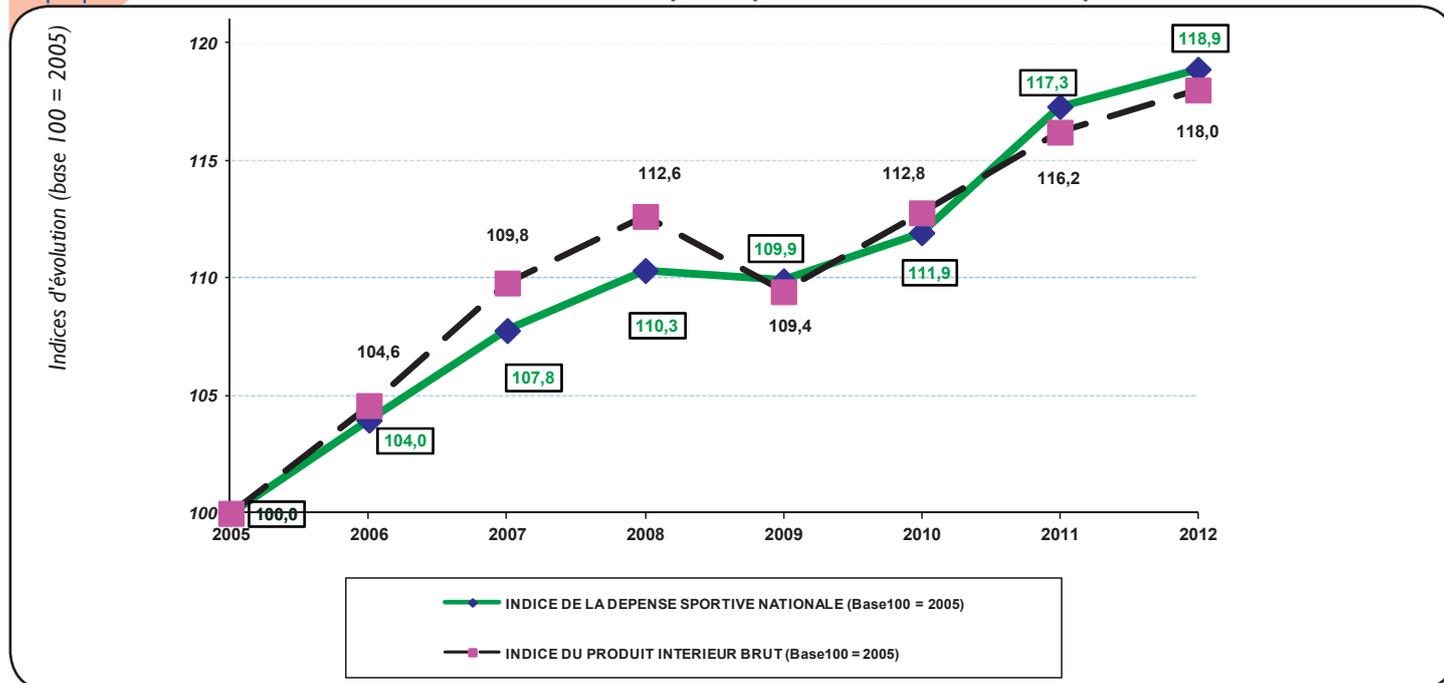
Les contributions des agents peuvent prendre des formes diverses : achats de biens et services, investissements, cotisations, subventions.

Le **tableau I** (voir page 1) résume les évolutions récentes de la **Dépense sportive nationale** et de sa part dans le **PIB**. Par rapport aux évaluations publiées l'an dernier, les estimations ont été corrigées sur toute la période passée pour tenir compte des corrections des dernières données fournies par l'INSEE dans le cadre de la révision générale des séries annuelles de la consommation des ménages dans les comptes nationaux (séries dites « en base 2010 » qui se substituent désormais aux séries dites « en base 2005 »). Comme l'illustre le graphique suivant, la **Dépense sportive nationale** a mieux résisté à la dépression économique générale de 2009 que le **PIB**, d'où le relèvement de la part de la **Dépense sportive nationale** dans le **PIB** : cette part est passée de 1,70-1,72% avant 2009 à 1,74% aujourd'hui. La vive reprise de la **Dépense sportive nationale** enregistrée en 2011 (+4,8% en valeur, +3,8% en volume) a nettement décéléré en 2012 (+1,4% en valeur, +0,4% en volume), à l'instar du ralentissement du **PIB** (+1,5% en valeur, +0,3% en volume, en 2012, après +3% en valeur et +2,1% en volume, en 2011).

Parmi toutes les activités économiques énumérées dans la NAF, le compte économique du sport distingue les « **activités caractéristiques du sport** » que sont la gestion d'installations sportives (NAF 93.11), les activités des clubs de sport (NAF 93.12) et des centres de culture physiques (NAF 93.13), la promotion et l'organisation d'événements sportifs, les activités des professionnels indépendants du monde sportif (juges, arbitres, entraîneurs) et les autres activités de soutien au sport (NAF 93.19), les enseignements de disciplines physiques et sportives qu'ils soient dispensés au sein du système d'éducation scolaire ou universitaire (partie de NAF 85.2, 85.3, 85.4) ou bien en dehors de celui-ci (NAF 85.51) ainsi que les services des administrations en charge des affaires sportives au niveau national ou local. Dans ce cadre, la « **dépense sportive nationale** » désigne l'agrégat obtenu en additionnant, sans double compte :

- d'une part, les diverses contributions des agents économiques résidents au financement des activités caractéristiques (règlement par les adhérents de clubs de sport de leurs licences sportives et autres cotisations, droits d'accès aux installations et manifestations sportives, droits de retransmission télévisée payés aux organisateurs d'événements sportifs, parrainages de sportifs, clubs de sport ou événements sportifs par des entreprises, aides publiques au fonctionnement ou à l'équipement des fédérations ou clubs de sports, rémunérations par l'Etat des enseignants d'EPS dans les écoles et universités, investissements publics directs dans les installations sportives, etc.) ;
- d'autre part, les dépenses additionnelles en autres biens et services nécessaires à la pratique du sport (par exemple, l'achat ou la location par les ménages de vêtements, chaussures et autres articles de sport, etc.)

Graphique I Evolutions récentes de la Dépense sportive nationale et du PIB à prix courants.



Note : Pour la lisibilité du graphique, la **Dépense sportive nationale** et le **PIB** sont ici représentés par leurs indices respectifs d'évolution (base 100 = 2005) et non pas directement en montants absolus.

L'analyse de la **Dépense sportive nationale** renvoie à celles de ses deux principales composantes, de natures très différentes : d'un côté, les achats des ménages en biens et services spécifiquement liés à leurs usages sportifs individuels (y compris les paiements de droits d'accès aux clubs et équipements sportifs); de l'autre, les dépenses publiques pour l'éducation physique et sportive, la construction et l'entretien des équipements sportifs publics au niveau national, régional ou local ainsi que les aides publiques distribuées aux clubs de sport, associations sportives et autres acteurs caractéristiques du sport (promoteurs ou organisateurs d'événements sportifs, par exemple).

En 2012, le volume global des dépenses sportives des ménages a régressé de 2% par rapport à 2011. Il est retombé en dessous de son niveau de 2008.

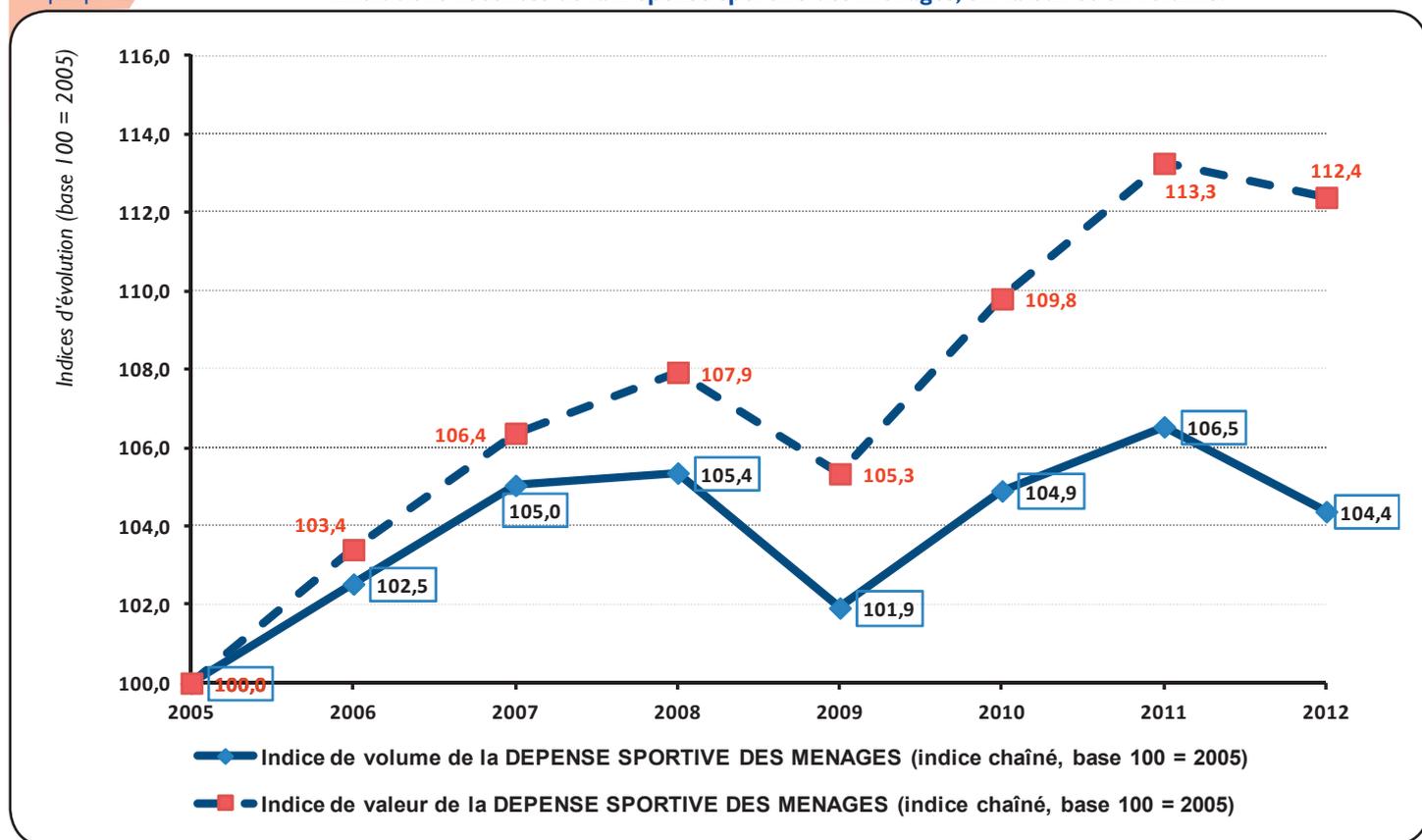
La dépense sportive des ménages, c'est-à-dire la contribution directe des ménages à la **Dépense sportive nationale**, correspond, pour partie, aux licences et autres cotisations versées par les adhérents aux clubs de sport et autres associations sportives, ainsi que les droits d'accès payés par les utilisateurs des installations sportives privées ou publiques (piscines, stades, terrains de golf,...) et les spectateurs des manifestations sportives.

Elle inclut aussi les autres achats de biens de consommation et de services payants dont l'usage est habituellement requis pour pouvoir exercer des activités sportives ou en améliorer leurs pratiques. C'est le cas, par exemple, des achats ou de la location de vêtements et chaussures de sport, de matériels de sport (skis, raquettes de tennis, clubs de golf, planches de surfs, voiliers, vélos, etc.), des forfaits d'accès aux remontées mécaniques dans les stations de sports d'hiver, des leçons payantes de sport, notamment. En revanche, elle n'englobe pas les autres dépenses des ménages qui ne sont pas spécifiquement liées, de par leurs natures intrinsèques, à l'exercice d'une activité sportive déterminée.

En 2012, le volume global des dépenses sportives des ménages est retombé en-dessous de son niveau de 2007 - 2008, c'est-à-dire juste avant le début de la crise financière (Cf. **Graphique 2** ci-dessous).

Graphique 2

Evolutions récentes de la Dépense sportive des ménages, en valeur et en volume.



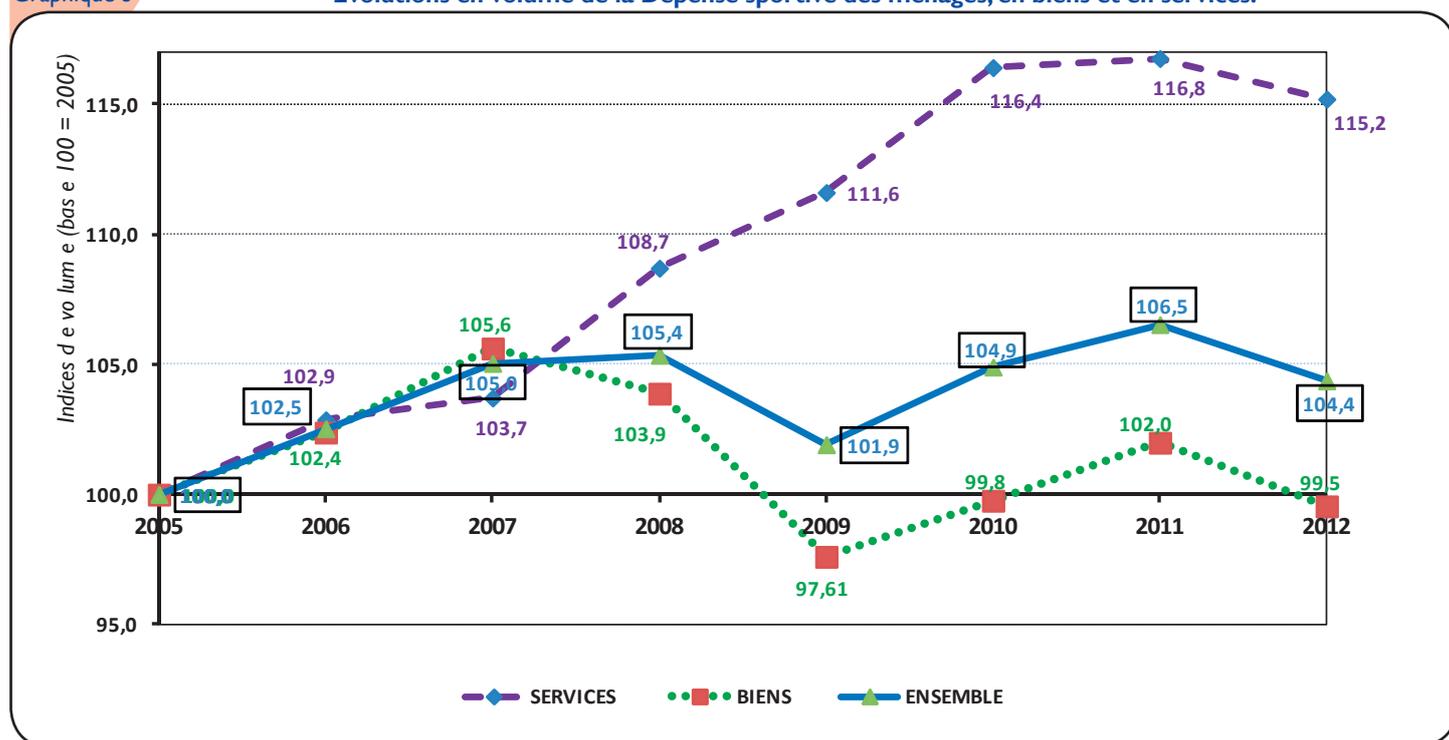
Source : MEOS à partir des données fournies principalement par l'INSEE et les organismes professionnels

Note : l'indice de valeur de la Dépense sportive des ménages retrace l'évolution globale des dépenses sportives évaluées en Euros courants. Quant à l'indice de volume, il représente l'évolution du volume de cet agrégat en Euros constants. Plus précisément, l'indice de volume d'une année t quelconque est calculé en multipliant successivement les indices annuels de volume, au prix de l'année précédente, de toutes les années intermédiaires depuis l'année 2005 (année de référence) jusqu'à l'année t considérée (indice de volume chaîné, année de référence 2005).

En 2009, la **Dépense sportive des ménages** avait affiché un brutal retournement à la baisse par rapport à la tendance haussière qui prévalait avant la crise : ainsi, le montant global des dépenses sportives des ménages avait chuté en 2009 de -2,4% en valeur et -3,3% en volume par rapport à l'année précédente. Après un vif rebond en 2010 (+4,2% en valeur; +2,9% en volume), la croissance des dépenses sportives des ménages a nettement ralenti en 2011 (+3,1% en valeur; +1,6% en volume) avant de fléchir à nouveau en 2012 (-0,8% en valeur; -2% en volume).

Graphique 3

Evolutions en volume de la Dépense sportive des ménages, en biens et en services.



Source : MEOS à partir des données fournies principalement par l'INSEE et les organismes professionnels

Tableau 2 Les évolutions en volume de la Dépense sportive des ménages et de ses principales composantes (montants en Mds € 2010)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
DEPENSE SPORTIVE DES MENAGES, en Mds € 2010	15,2	15,6	16,0	16,0	15,5	16,0	16,2	15,9
DEPENSE EN SERVICES LIES AU SPORT, en Mds € 2010	4,8	4,9	5,0	5,2	5,4	5,6	5,6	5,5
- dont services caractéristiques du secteur "sport"	2,64	2,74	2,79	2,86	2,96	3,03	3,08	3,02
- dont services des remontées mécaniques	0,93	0,94	0,84	0,94	0,94	0,93	0,90	0,89
DEPENSE EN BIENS LIES AU SPORT, en Mds € 2010	10,4	10,6	11,0	10,8	10,1	10,4	10,6	10,3
- dont vêtements de sport (y compris maillots de bain)	1,95	1,81	1,69	1,65	1,44	1,53	1,54	1,42
- dont chaussures de sport (hors chaussures de ski)	1,48	1,48	1,49	1,44	1,43	1,41	1,48	1,52
- dont articles de sport (y compris chaussures de ski)	4,26	4,49	4,77	4,70	4,37	4,56	4,67	4,77
- dont bicyclettes	1,01	1,05	1,10	1,10	1,05	1,00	1,05	0,99
- dont voiliers et autres bateaux de plaisance	1,54	1,64	1,75	1,74	1,69	1,71	1,67	1,46

Source : Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques à partir de données fournies principalement par l'INSEE et les organismes professionnels

Bien que moins rapide qu'en 2011, la croissance des dépenses publiques en faveur du sport a permis d'éviter une contraction en 2012 de la Dépense sportive nationale.

Les dépenses publiques en faveur du sport constituent l'autre grande composante de la **Dépense sportive nationale**. Selon des premières données provisoires, ces dépenses publiques approcheraient globalement 17 Mds € en 2012 (+3,8% par rapport à 2011) dont 4,7 Mds (+3,0% par rapport à 2011) au titre des dépenses de l'Etat et 12,1 Mds (+4,1% par rapport à 2011) au titre des dépenses des collectivités territoriales (régions, départements, communes et groupements de communes à fiscalité propre). Pour la première

fois, le montant global des dépenses publiques en faveur du sport dépasserait donc celui des dépenses sportives des ménages.

L'Etat contribue pour près de 30% au financement des dépenses publiques en faveur du sport.

Ses dépenses consistent principalement dans la prise en charge par le Ministère de l'éducation des coûts de l'éducation physique et sportive (rémunération du personnel enseignant des établissements publics et privés sous contrat, plus les frais annexes de gestion) dans les enseignements primaire et secondaire.

De son côté, le Ministère en charge des sports a participé pour 844 millions d'Euros en 2012 (contre 850 en 2011) au financement de la **Dépense sportive nationale** en soutenant à la fois le sport de haut niveau et

la promotion de la pratique sportive pour tous. A noter que le montant indiqué ci-dessus comprend les sommes (256 millions d'Euros en 2012) distribuées par le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) parmi lesquelles figurent, en particulier, des subventions aux clubs sportifs locaux.

Globalement, dans un contexte économique difficile, l'Etat a maintenu son effort en faveur du développement des activités physiques et sportives (+3% l'an en 2011 et 2012), mais c'est surtout la vigueur de la reprise des dépenses d'équipement sportif des communes (voir les **Graphique 4** et **Graphique 5** ci-après) qui explique la résilience de la **Dépense sportive nationale** après 2010.

Tableau 3 Les dépenses publiques en faveur du sport: contributions de l'Etat et des collectivités. (montants en Mds € 2010)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Var en % 2010/2009	Var en % 2011/2010	Var en % 2012/2011
ETAT, dont	4,0	4,1	4,2	4,2	4,3	4,4	4,6	4,7	2,5 %	3,0 %	3,0 %
Ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur	3,2	3,3	3,4	3,4	3,5	3,6	3,7	3,8	2,9%	2,3%	3,9%
Ministère des sports	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	1,1%	6,6%	-0,7%
Autres ministères	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0%	0,0%	0,0%
Collectivités territoriales	9,1	9,6	10,2	10,6	10,8	10,6	11,7	12,1	-1,2%	9,5%	4,1%
Secteur communal (*)	8,0	8,4	9,0	9,3	9,4	9,3	10,2	10,8	-1,0%	9,8%	5,7%
Départements+ Régions	1,1	1,2	1,3	1,3	1,4	1,3	1,4	1,3	-2,7%	7,1%	-7,6%
Ensemble des Administrations	13,0	13,7	14,4	14,9	15,1	15,1	16,2	16,8	-0,1%	7,6%	3,8%

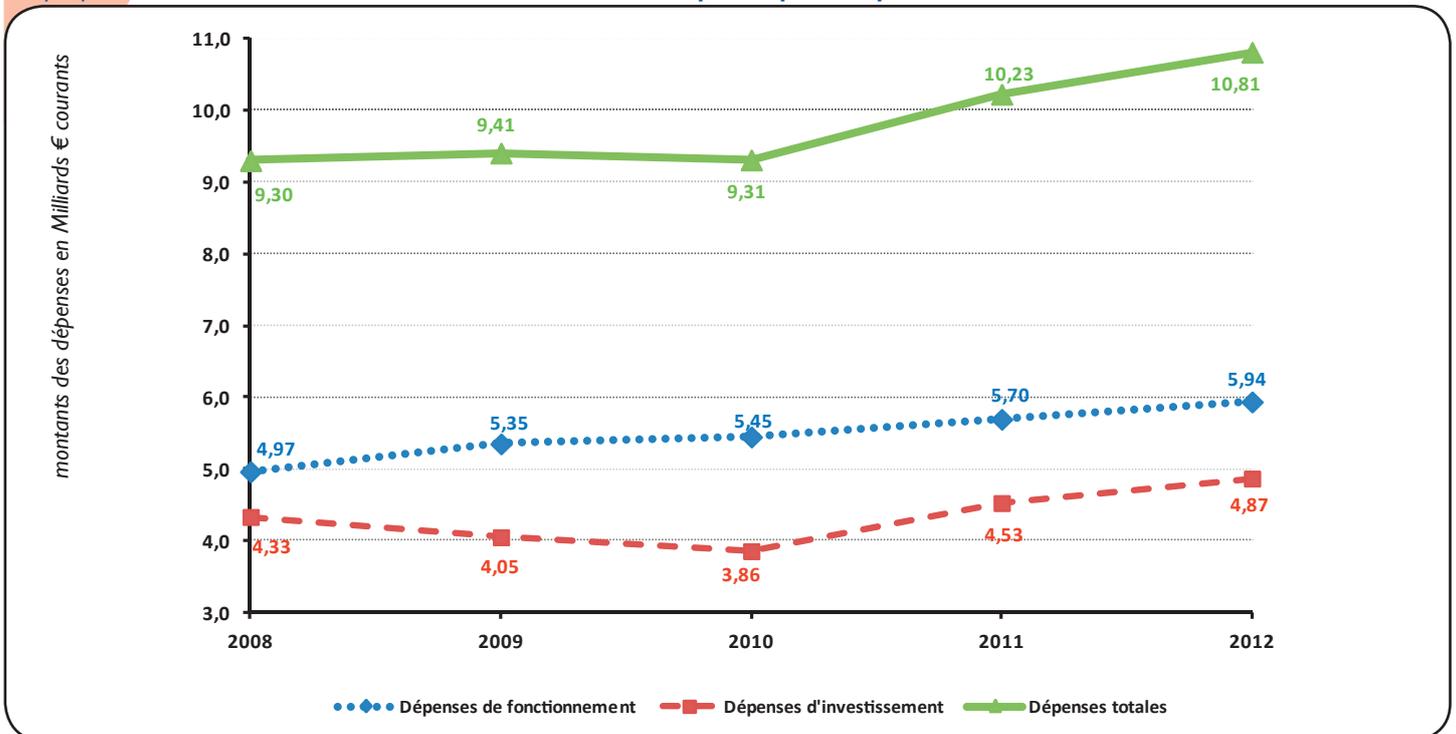
(*) communes, groupements de communes à fiscalité propre et syndicats intercommunaux (hors syndicats à vocation multiple et EPCI).

Source : Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques (MEOS) à partir de données fournies principalement par l'INSEE (Comptes nationaux), le Ministère de l'Intérieur (DGCL) et le Ministère de l'Education nationale (Compte satellite de l'éducation).

Le secteur communal (communes, groupements de communes à fiscalité propre et syndicats intercommunaux) assume depuis toujours la majeure partie des dépenses publiques en faveur du sport. En 2012, cette contribution a atteint 10,8 Mds d'Euros, soit près de 30% de la **Dépense sportive nationale**. Les dépenses du secteur communal dans le domaine du sport sont principalement

centrées sur la construction, l'entretien et la gestion d'équipements sportifs, souvent mis gratuitement à la disposition des écoles pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive. En outre, les communes versent fréquemment des aides aux associations sportives et apportent leur soutien à l'organisation de manifestations sportives locales. Malgré des difficultés croissantes de

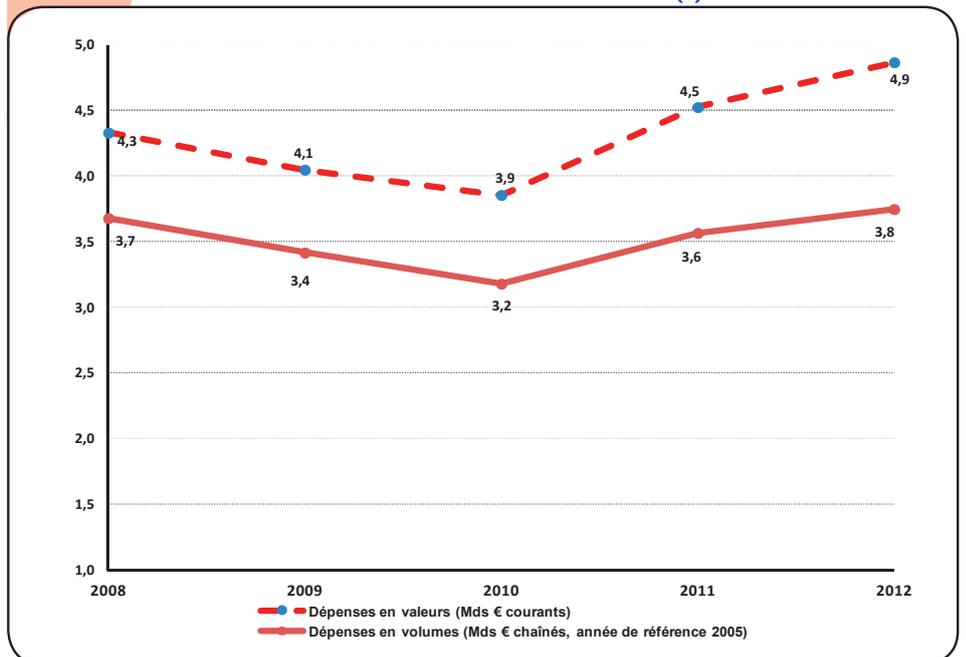
financement, le montant total de ces dépenses a encore crû de 5,7% en 2012 après le rebond observé en 2011 (+9,8% par rapport à l'année précédente). Comme le montre le **Graphique 4**, les augmentations des dépenses communales enregistrées en 2011 et 2012 sont largement imputables à la reprise du cycle d'investissements des communes après la pause liée aux élections municipales de 2008.



Source : MEOS à partir des données de la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur

Graphique 5

Les investissements du secteur communal en équipements sportifs, en valeurs et en volumes (*)



Source : MEOS à partir des données de dépenses de la DGCL (Ministère de l'Intérieur) et de l'indice de prix INSEE de la FBCF en bâtiments des APU.

Dans les circonstances habituelles, la reprise des investissements du secteur communal aurait dû se manifester dès 2010 mais le plan de relance de 2009 a incité les communes à anticiper une partie de leurs projets d'investissement pour bénéficier notamment du mécanisme de versement anticipé du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA). D'où à la fois, une atténuation en 2009 de la baisse attendue des investissements des communes et, par contrecoup, un relatif assèchement en 2010 des sources de financement des nouveaux investissements en équipements sportifs.

Selon le schéma habituel des cycles d'investissement du secteur communal, le volume des investissements des communes tend à diminuer l'année des élections et l'année suivante, le temps nécessaire pour les nouvelles équipes de définir leurs nouveaux projets, lancer les appels d'offre, examiner et sélectionner les candidatures. Puis, dans une deuxième phase, après la pause de début de mandat, on assiste souvent à la reprise et à l'accélération des investissements qui atteignent leur pic dans l'année préélectorale suivante¹.

(*) Pour bien comprendre l'impact du cycle électoral sur les dépenses d'investissement, il vaut mieux raisonner sur la chronique des volumes d'investissement en monnaie constante (plutôt que sur celle des dépenses en valeurs nominales). Pour ce faire, on a déflaté

les montants, en Mds€ courants, des dépenses d'investissement en équipements sportifs du secteur communal par l'indice de prix chaîné (en base 2005) de la FBCF (investissement) des administrations publiques en « construction de bâtiments » (INSEE, Banque de données

macroéconomiques). A partir des montants annuels d'investissement du secteur communal en équipements sportifs, initialement estimés en Mds€ courants, on peut ainsi exprimer en Mds€ de 2005 les volumes annuels de ces investissements.

¹ « L'investissement communal dans le cycle électoral » (DGCL ; bulletin statistique n°66 ; avril 2009)

Fin 2012, près de 230 000 emplois ont été enregistrés dans les secteurs d'activités caractéristiques du sport, dont 102 000 dans la sphère publique et près de 128 000 au sein d'entreprises ou associations de droit privé.

Par **activités caractéristiques du sport**, on entend ici les activités désignées comme « Activités liées au sport » (groupe NAF 93.1) dans la **Nomenclature d'Activités Française (NAF)**, plus les activités d'enseignement des disciplines physiques et sportives, qu'elles soient dispensées au sein du système d'éducation scolaire ou universitaire (parties des groupes NAF 85.2, 85.3, 85.4) ou bien en dehors de celui-ci (classe NAF 85.51), ainsi que les services annexes des administrations en charge des affaires sportives au niveau national ou local.

Le groupe NAF 93.1 couvre les activités de gestion des installations sportives (NAF 93.11) des clubs de sport (NAF 93.12), des centres de culture physique (NAF 93.13), la promotion et l'organisation d'événements sportifs, les activités des professionnels indépendants du monde du sport, ainsi que d'autres activités de soutien direct au sport (NAF 93.19). La **NAF** a pour objet, rappelons-le, de classer l'activité économique principale de l'employeur (entreprise, association, administration), et non le métier de l'individu employé. Ainsi, par exemple, les emplois enregistrés dans le groupe NAF 93.1 sont censés inclure tous les emplois des clubs de sport, y compris, par exemple, les emplois de gardiens, hôtesse d'accueil, comptables, etc., s'ils sont effectivement rémunérés par ces clubs, et non par une société spécialisée extérieure (fonctions externalisées).

En revanche, ils ne couvrent pas les emplois éventuels d'animateurs sportifs ou de maîtres-nageurs dans les clubs de vacances qui, eux, relèvent d'un autre groupe de la **NAF**, en l'occurrence, le groupe NAF 93.2 : (« Activités récréatives et de loisirs »).

Les statistiques disponibles au niveau de détail requis (groupes et classes de la **NAF**) portent sur les emplois mesurés en termes d'**effectifs de postes occupés en fin d'année**, sans pouvoir distinguer entre les emplois à temps plein et les emplois à temps partiel.

Les **emplois dans la sphère publique (102 300 postes en 2012)** se répartissent entre :

- **les agents de l'Etat (44 700)** dont 39 600 enseignants d'éducation physique dans les écoles publiques ou privés sous contrat, 2 400 enseignants d'université en « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives » (STAPS) et 2 500 agents du Ministère en charge des sports (conseillers d'animation sportive et conseillers techniques sportifs, généralement détachés auprès des fédérations sportives) ;

- **les agents des collectivités territoriales (57 800 environ)**, au titre d'animateurs sportifs, gestionnaires et personnel d'entretien des équipements sportifs, ...

Par ailleurs, d'après l'**ACOSS** (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale), **les entreprises et associations de droit privé classées dans le secteur des activités caractéristiques du sport** (au sens défini ci-dessus) **déclaraient 110 000 postes de salariés à la fin 2012**, dont environ :

- 19 100 chez les exploitants d'installations sportives ;

- 7 600 dans les clubs de sport, centres de

culture physique, salles de fitness, ... ;

- 8 000 dans le sous-secteur de l'enseignement des disciplines sportives (hors éducation nationale et hors enseignants en STAPS).

Enfin, d'après **l'Observatoire de l'activité libérale**, mis en place en 2011, environ 17 600 professionnels indépendants exerçaient, en 2012, une activité non-salariée² dans les domaines de l'enseignement sportif (moniteurs de ski, professeurs de tennis, professeurs de yoga, etc.) et de l'accompagnement d'activités physiques et sportives (guides de montagne, accompagnateurs de moyenne montagne, ...).

Au total, on estime donc à environ **230 000** emplois en 2012 les effectifs de salariés et non salariés relevant du secteur des activités caractéristiques du sport.

En plus des 230 000 emplois dans les activités caractéristiques du sport (dont 110 000 salariés dans les entreprises ou associations de droit privé), au moins 74 000 emplois ont été déclarés en 2012 dans les secteurs qui produisent ou commercialisent des biens ou des services spécifiquement liés aux activités physiques et sportives

Le **Tableau 4** ci-dessus présente quelques éléments extraits de la banque de données de l'ACOSS sur les effectifs en fin d'année de **salariés dans le secteur privé** (entreprises et associations de droit privé) ventilés par secteur d'activité des établissements employeurs. Les données retenues ici portent : d'une part, sur les effectifs dans le secteur des activités caractéristiques du sport, et d'autre part, sur les effectifs des principaux secteurs d'activités qui produisent ou commercialisent

Tableau 4

Emplois, hors sphère publique, dans les activités caractéristiques du sport et les principaux secteurs en amont de la filière « sports »

EMPLOIS SALARIÉS EN FIN D'ANNEE PAR SECTEUR D'ACTIVITE	eff2008	eff2009	eff2010	eff2011	eff2012	2009/2008	2010/2009	2011/2010	2012/2011
Gestion d'installations sportives	17 786	17 726	18 243	18 791	19 113	99,7	102,9	103,0	101,7
Activités de clubs de sports	66 702	70 459	72 953	71 444	72 478	105,6	103,5	97,9	101,4
Activités des centres de culture physique	2 178	2 454	2 627	3 172	3 817	112,7	107,0	120,7	120,3
Autres activités liées au sport	45 930	6 048	6 227	6 309	6 618	102,0	103,0	101,3	104,9
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	8 356	8 035	8 055	8 146	7 982	96,2	100,2	101,1	98,0
Total pour les activités caractéristiques du sport	100 952	104 722	108 105	107 862	110 008	103,7	103,2	99,8	102,0
Construction de bateaux de plaisance	9 666	8 066	7 541	7 668	7 265	83,4	93,5	101,7	94,7
Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	2 172	1 983	1 862	1 803	1 761	91,3	93,9	96,8	97,7
Fabrication d'articles de sport	5 365	4 894	4 586	4 680	4 635	91,2	93,7	102,0	99,0
Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	47 263	46 504	46 295	46 382	46 673	98,4	99,6	100,2	100,6
Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	2 419	2 351	2 489	2 425	2 509	97,2	105,9	97,4	103,5
Téléphériques et remontées mécaniques	10 267	10 067	10 980	10 323	10 924	98,1	109,	1 94,0	105,8
Total pour les principales activités de la NAF en amont de la filière "sports"	77 152	73 865	73 753	73 281	73 767	95,7	99,8	99,4	100,7

Source : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale

² Le Guide méthodologique de l'**Observatoire de l'activité libérale** précise que son système d'information, basé sur le recoupement des informations des ordres professionnels avec celles des caisses de retraite, exclut les professionnels exerçant une activité salariée. Par exemple, un moniteur salarié d'une ESF qui donne des cours particuliers pour son propre compte, en plus des cours donnés dans le cadre de son ESF, ne devrait pas être comptabilisé parmi les professionnels indépendants enregistrés par l'**Observatoire de l'activité libérale**. Il doit l'être, en revanche, parmi les effectifs salariés enregistrés par l'**ACOSS**.

principalement des biens et des services dont les usages sont spécifiquement liés à la pratique de disciplines physiques ou sportives. En haut du tableau, on retrouve les postes dans les activités caractéristiques du sport, hors administrations publiques, qui ont déjà été dénombrés au paragraphe précédent (110 000 postes, au total, à la fin 2012). La partie basse du **Tableau 4** porte, elle, sur les emplois salariés dans la plupart des secteurs qui produisent ou fournissent des biens ou des services spécifiquement liés aux activités physiques ou sportives de leurs utilisateurs. Il faut cependant souligner que, faute de données adéquates, elle ne couvre pas la totalité des secteurs d'activité impliqués dans la production de tels biens. Y échappent, par exemple, les emplois chez les fabricants français de chaussures de sport car les seules données disponibles portent sur les emplois de la totalité du secteur de la fabrication de chaussures (NAF 15.20) dont le champ est, bien sûr, beaucoup plus vaste. Même observation pour les emplois associés à la fabrication en France de vêtements de sport.

En 2012, le déficit structurel des échanges extérieurs en biens à usage sportif s'est creusé, du fait d'une forte contraction des exportations de bateaux de plaisance ou de loisir.

A partir des données très détaillées des statistiques douanières, les tableaux suivants retracent les évolutions depuis 2009 des importations et des exportations de douze catégories de biens de consommation à « usage sportif » (au sens large, y compris pour des activités physiques de loisir ou de plein-air): le **Tableau 5** affiche les montants annuels des importations et des exportations de ces biens. Le **Tableau 6** en déduit les taux annuels de variation pour chaque catégorie de biens et pour l'ensemble des biens à usage sportif. Dans un contexte économique déprimé sur les marchés nationaux et mondiaux, les échanges extérieurs de biens à usage sportif se sont fortement contractés dans les deux sens en 2012 mais le repli a été encore plus net pour les exportations (-10,5% en 2012 par rapport à l'année précédente, pour l'ensemble des biens à usage sportif, contre +11,7% en 2011) que pour les importations (-4,8% en 2012 après -2,7% en 2011).

Du côté des biens importés, les achats à l'étranger des chaussures de sport (hors chaussures de ski) ont continué de progresser en 2012, mais à un rythme toutefois plus modéré qu'au cours des années précédentes. Le fléchissement des importations des autres principales catégories de biens à usage sportif

suit celui de la demande intérieure des ménages (voir supra le Tableau 2 sur le ralentissement de la demande sportive des ménages en France).

Contrairement aux années antérieures, les ventes à l'étranger de presque tous les types de biens à usage sportif ont reculé en 2012. C'est le cas, en particulier, des exportations de voiliers et autres bateaux de plaisance, en diminution de respectivement -6,3% et -41,3% par rapport à l'année précédente. Ces fortes baisses à l'exportation contrastent avec les hausses d'ampleurs comparables enregistrées en 2011 : +7,1% pour les voiliers et +43% pour les autres bateaux de plaisance (**Tableau 6**). Le durcissement en 2011-2012 de la crise économique en Europe a nettement impacté le marché européen des bateaux de plaisance et a pénalisé, en particulier, l'industrie nautique française qui occupe une position de leader mondial sur ce marché, notamment pour la construction des voiliers habitables. Il n'en demeure pas moins que les voiliers de plaisance continuent d'apporter, année après année, une contribution positive à la balance commerciale de la France, quasiment seule (avec, loin derrière, les skis et surfs de neige) parmi toutes les catégories de produits représentées dans le **Tableau 5**.

Tableau 5 Les échanges extérieurs en biens à usage sportif en montants courants (en millions € courants)

	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS				SOLDES COMMERCIAUX			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Maillots de bain	164,5	180,6	200,8	197,4	104,7	108,7	120,6	114,2	-59,8	-71,9	-80,2	-83,2
Survêtements de sport	85,0	98,3	111,0	90,6	23,2	31,8	43,6	38,4	-61,8	-66,6	-67,4	-52,2
Chaussures de ski et de surf de neige	87,5	104,9	101,4	90,4	65,0	78,0	71,3	70,3	-22,5	-26,9	-30,1	-20,1
Autres chaussures de sport	337,8	418,4	460,4	483,9	140,4	169,9	213,4	254,1	-197,4	-248,5	-247,0	-229,8
Skis et surfs de neige	133,2	155,4	120,0	96,3	146,0	158,8	130,7	105,8	12,8	3,4	10,7	9,5
Articles de chasse et de tir sportif	73,5	88,6	90,1	85,1	78,6	83,4	78,9	70,7	5,1	-5,3	-11,2	-14,4
Articles de pêche	60,4	70,4	76,0	84,8	48,5	48,4	51,1	50,2	-11,9	-22,0	-24,9	-34,6
Bicyclettes et accessoires	457,5	498,5	491,7	498,3	237,2	246,6	265,6	265,0	-220,3	-251,8	-226,1	-233,4
Autres articles de sport	726,9	783,5	822,9	848,8	448,2	468,6	501,8	480,2	-278,7	-314,9	-321,2	-368,6
Voiliers	80,0	72,4	73,6	45,5	411,2	397,7	429,3	402,1	331,2	325,4	355,7	356,7
Autres bateaux de plaisance ou de sport	481,3	623,5	463,6	338,7	356,3	327,9	469,0	275,5	-125,0	-295,6	5,4	-63,2
Planeurs et autres engins aériens de loisir	10,8	15,5	15,3	21,9	10,5	11,2	4,4	4,3	-0,2	-4,3	-10,9	-17,6
ENSEMBLE	2 698,3	3 110,0	3 026,8	2 881,7	2 069,8	2 131,0	2 379,6	2 130,6	-628,5	-979,0	-647,2	-751,1

Source : Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques à partir de données détaillées de la Direction des Douanes.

Tableau 6 Taux de variations annuelles (en %) des importations et exportations des biens à usage sportif.

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	2010/2009	2011/2010	2012-2011	2010/2009	2011/2010	2012-2011
Maillots de bain	9,8%	11,2%	-1,7%	3,8%	10,9%	-5,3%
Survêtements de sport	15,7%	12,9%	-	18,4%	37,0%	-12,0%
Chaussures de ski et de surf de neige	19,9%	-3,3%	-	10,8%	-8,7%	-1,4%
Autres chaussures de sport	23,9%	10,0%	5,1%	21,0%	25,6%	19,1%
Skis et surfs de neige	16,6%	-22,8%	-19,8%	8,7%	-17,7%	-19,1%
Articles de chasse et de tir sportif	20,6%	1,7%	-	5,6%	6,1%	-10,5%
Articles de pêche	16,5%	8,0%	11,6%	-0,2%	5,7%	-1,8%
Bicyclettes et accessoires	9,0%	-1,4%	1,3%	4,0%	7,7%	-0,2%
Autres articles de sport	7,8%	5,0%	3,1%	4,6%	7,1%	-4,3%
Voiliers	-9,5%	1,8%	-38,2%	-3,3%	7,9%	-6,3%
Autres bateaux de plaisance ou de sport	29,5%	-25,7%	-26,9%	-8,0%	43,0%	-41,3%
Planeurs et autres engins aériens de loisir	44,1%	-1,6%	43,2%	6,3%	-61,1%	-2,1%
ENSEMBLE	15,3%	-2,7%	-4,8%	3,0%	11,7%	-10,5%

Source : Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques à partir de données détaillées de la Direction des Douanes.



- * [1] « La consommation des ménages en berne en 2012 » : Insee Première – juin 2013.
- * [2] « Le commerce d'articles de sport et loisir : avant la crise, un secteur en forte expansion », Insee première – octobre 2011
- * [3] « Le poids économique du sport en 2010 », STAT -Info n° 13-01, mars 2013,
« Le poids économique du sport en 2009 », STAT -Info n° 12-01, février 2012,
« Le poids économique du sport en 2008 », STAT -Info n° 11-01, janvier 2011,
« Le poids économique du sport en 2007 », STAT -Info n° 09-02, septembre 2009,

STAT-INFO est le bulletin de la Mission statistique des secteurs sport, jeunesse, éducation populaire et vie associative, du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Directeur de la publication : Jean-Benoît DUJOL

Rédacteur en chef : Brahim LAOUISSET

Secrétariat de rédaction : Florence PIERVAL-LEVY

Direction artistique et maquette : NORD-GRAPHIQUE

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr>

Adresse administrative : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr – Tél : 01 40 45 92 96